Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 233

Artikel: Association du journal libre
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1027769

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De «Domaine public» bi-mensuel à DP hebdomadaire: cap franchi

Pour situer avec précision le niveau de flottaison de DP, ces extraits du « rapport de gestion » pour 1972 présenté à l'assemblée générale des actionnaires du samedi 23 juin par MM. Marx Lévy, président, et Serge Maret, secrétaire, du conseil d'administration.

« La société anonyme des Editions Domaine public a été constituée le 28 mars 1972 par-devant le notaire Roland Rochat à Lausanne. Elle a son siège à Lausanne et a été régulièrement inscrite au registre du commerce de cette ville. Son capital social est de *Fr. 50 000.—*, divisé en 500 actions de *Fr. 100.—*, valeur nominale, chacune.

» La Société anonyme des Editions Domaine public assume, depuis le 1er avril 1973, l'édition et la parution du journal « Domaine public ». Nous rappelons que ce journal, dès sa création en 1963, était édité par l'Association du journal libre, Association régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse, et dont les statuts furent adoptés le 15 février 1963. Le journal « Domaine public » paraissait alors bi-mensuellement. Le besoin s'était cependant fait sentir de passer à la formule hebdomadaire.

» Les études entreprises ont démontré que le passage à la nouvelle formule nécessitait des structures administratives et juridiques plus précises et mieux adaptées à la nouvelle entreprise. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de créer la société anonyme et de lui confier l'édition du journal.

» Les structures rédactionnelles et administratives ont déjà été mises en place à fin 1971 et au début de l'année 1972 (...).

» Les frais d'exploitation ont été assumés par l'Association du journal libre jusqu'au 31 mars 1972. Dès le 1er avril 1972, la totalité des frais d'exploitation est à la charge de la société anonyme. Cette dernière a repris certains actifs de l'Association, notamment le compte de chèques postaux. La société anonyme a également repris la dette de l'Association à l'égard des abonnés ayant payé d'avance. Il s'agissait, au 1er avril 1972, d'une somme de *Fr. 38 485.90*. Les diverses opérations de reprise d'actifs et de passifs ont été comptabilisées dans un compte courant. Au 31 décembre 1972, ce compte courant présentait un solde en faveur de la S.A. de *Fr. 3 236.82*.

» Diverses campagnes d'abonnements ont été organisées, à l'occasion du lancement de la nouvelle formule. Le tirage a été de 10 000 exemplaires par numéro pendant le premier mois. Il a été ramené ensuite à un tirage moyen de 4300 exemplaires. Le nombre des abonnés est actuellement de 3700.

» Les résultats financiers de l'année 1972 peuvent être qualifiés de satisfaisants, compte tenu des difficultés inévitables du lancement de la nouvelle formule, de la mise au point, et de la publicité relativement modeste qui a été menée. Les dépenses ont correspondu, d'une manière générale, aux prévisions qui avaient été faites au cours des études préliminaires (...) »

Association du journal libre

RÉSULTATS DU 1er JANVIER AU 31 MARS 1972

Compte de pertes et profits

Salaires	Fr.	9 600.—		
Frais d'expédition	»	1 664.90		
Frais généraux	»	2 987.35		
Imprimeurs	»	3 020.60		
Vente au numéro			Fr.	944.60
Recettes abonnements et dons			»	54 814.15
Abonnements payés d'avance	»	38 485.90		
	Fr.	55 758.75	Fr.	55 758.75

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1972

Caisse	Fr.	65.60		
Livret BCV	»	12 690.20		
260 actions SA Domaine public	»	26 000.—		
15 actions achetées mais non encore payées par les actionnaires	»	1 500.—		
21 actions à disposition des acheteurs	»	2 100.—		
Provision pour lancement de DP hebdo			Fr.	39 118.98
C/C SA Domaine public			»	3 236.82
	Fr.	42 355.80	Fr.	42 355.80